COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Thibaut JOSSART
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Réf. NOVA : 18/PFD/1795638 *(corr. DU : M. A. Hancisse)*
Réf. CRMS : AA/KD/WSL70009_684_PU_Lindthout_panneau
Annexe : /

Bruxelles, le 20/01/2022

Monsieur le Directeur,

Objet : WOLUWE-SAINT-LAMBERT. Avenue des Deux Tilleuls, entre les n°s 2A et 2B et au devant du mur de propriété de l'ancienne propriété Lindthout.
Demande de permis d'urbanisme portant sur l'installation d'un panneau didactique.

Avis de la CRMS

En réponse à votre courrier du 21/12/2021, nous vous communiquons ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 19/01/2022.

A gauche : extrait Brugis. Au centre, l'implantation projetée du panneau ainsi qu'un exemple déjà mis en place ailleurs sur le territoire de la Commune. A droite : notice en hommage à Paul-Baudouin Michel.

La demande vise l'installation d'un panneau didactique à côté de l'entrée principale de l'ancienne propriété Lindthout qui est classée comme ensemble. La Commune a pris la décision de donner à son académie de musique (qui occupe une partie du site) le nom de son ancien directeur, le compositeur belge Paul-Baudouin Michel. Le panneau qui relaterait dans ce cas-ci la vie et l'œuvre du musicien s'inscrit dans une série de panneaux similaires disséminés partout sur le territoire de la Commune. Il s'agit d'un panneau en forex de format A0 (84,1 x 118,9) enchâssé dans une structure métallique, ancrée dans le sol et à +/- 20 cm d'une portion du mur d'enceinte classé (zone de protection).

La CRMS n'émet pas d'objection à l'installation d'un tel panneau car il n'aura pas d'impact vers et depuis l'ensemble classé de l'ancienne propriété Lindthout.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

St. DE BORGER
Ondervoorzitter

c.c. à : cdegreef@urban.brussels ; ahancisse@urban.brussels ; ndenayer@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; kdepicker@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; espacepublic@urban.brussels

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00